ARRÊTÉ DU MAIRE
RÉGLEMENTANT LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT

N° 2022/103

Le Maire de la Commune de Fontenay-le-Vicomte ;

Vu les articles L.2212-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, relatifs aux pouvoirs de police du Maire,

Vu le Code de la Route et notamment les articles R110-1, R110-2, R325-14, R411-1 et suivants R411-25, R415-6, R417-10,

Vu le Code Pénal et notamment l'article R610-5,

Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 relatif à la signalisation routière, ensemble des textes qui l'ont modifié et complété

Considérant la nécessité de réglementer la circulation et le stationnement sur l'ensemble des voies Communales, pour permettre au groupement YXO Consultants domicilié au 34 avenue des Champs Elysées à Paris (75008) et le Cabinet BUFFET Ingénierie domicilié 119 ter rue Paul Fort à Montlhéry (91310), ainsi qu'à ses sous-traitants déclarés, de réaliser le schéma directeur d'assainissement des eaux usées et des aux pluviales du bassin de collecte de la station d'Epuration d'EXONA, au cours de l'année 2023.

ARRÊTE

Article 1 : La circulation pourra être perturbée et le stationnement interdit aux abords du chantier, de jour comme de nuit, pendant la durée de cette étude sur la commune de Fontenay-Le-Vicomte.
Les piétons et automobilistes devront se conformer aux directives éventuelles des responsables de chantier.

Article 2 : Les prescriptions sus- énoncées, feront l'objet d'une signalisation conforme à la réglementation en vigueur.

Article 3 : L'entreprise et les sous-traitants seront chargés de mettre en place les mesures prescrites aux articles 1 et 2 ci-dessus.

Article 4 : Madame Le Maire, Mesdames les Secrétaires de Mairie, Messieurs les employés communaux des Services Techniques, Monsieur le Commandant de la Gendarmerie de Ballancourt sur Essonne, sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté qui sera publié par affichage aux lieux habituels dans la commune.

Fontenay-le-Vicomte, le 22 décembre 2022

Le Maire
Valérie MICK RIVES

MAIRIE DE FONTENAY-LE-VICOMTE
91540

Mairie - 4 rue de la Mairie - 91540 Fontenay le Vicomte
Tél. : 01 64 57 04 10 – Fax : 01 64 57 11 03 – email : mairie.flv@wanadoo.fr
www.fontenaylevicomte.fr